

Paris, le 17 septembre 2012

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



P
R
E
C
R
S

Quelques chiffres relatifs à la prime de résultats exceptionnels individuelle et collective en CRS

Montant global

2 354 000 € de l'enveloppe (277 000 € de plus que l'année dernière)

dont 75.78% au titre de la prime collective (600 € par fonctionnaire) et
24.22% au titre de l'individuelle (de 500 € à 1000 € par fonctionnaire, par
tranche de 100 €).

Un reliquat de 15 nom sur la PRE individuelle est prévu en sus dans chaque zone
CRS afin de pouvoir nommer au cas ou un supplément soit attribué.

Les 16 compagnies bénéficiaires de la PRE collective

- DZCRS Nord: CRS 11 / CRS 15 / CRS 16
 - DZCRS Paris: Néant
- DZCRS Est: CRS 23 / CRS 30 / CRS 36 / CRS 38 / CRS 39 / CRS 40
 - DZCRS Ouest: CRS 31 / CRS 32 / CRS 42 / CRS 51 / CRS 52
 - DZCRS Sud-est: Néant
 - DZCRS Sud-ouest: CRS 18 / CRS 19
 - DZCRS Sud: Néant

Avec le SNAPATSI, de l'information concrète !